



Communiqué de presse

Paris, le 23/09/2014

LCL propose deux nouveaux Fonds Commun de Placement : **LCL Triple Horizon (Sept 2014) et LCL Triple Horizon AV (Sept 2014)**

LCL lance deux nouveaux Fonds Commun de Placement (FCP) à destination des particuliers : **LCL Triple Horizon (Sept 2014)**, éligible au compte-titres et au PEA, et **LCL Triple Horizon AV (Sept 2014)**, éligible à l'assurance-vie¹.

Ces fonds à formule (à capital non garanti) permettent de connaître dès la souscription les gains potentiels. **LCL Triple Horizon (Sept 2014) et LCL Triple Horizon AV (Sept 2014)** ont une échéance maximale de 4 ans et offrent deux opportunités de remboursement anticipé automatique à 2 et 3 ans en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50^{®2} (dividendes non réinvestis). Si l'évolution de l'indice est positive ou nulle par rapport à son niveau initial, les fonds offrent un gain fixe de 11%³ à 2 ans (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,35%³) ou 16,5%³ à 3 ans (TRA de 5,22%³), ou 22%³ à 4 ans (TRA de 5,10%³). Le capital³ est restitué jusqu'à une baisse de l'indice de 40% à l'échéance. Au-delà d'une baisse de l'indice de plus de 40% à l'échéance, le capital³ est diminué de la baisse intégrale de l'Euro Stoxx 50[®] (dividendes non réinvestis) et le client supporte une perte en capital équivalente à l'intégralité³ de la baisse de l'indice.

Concrètement, le déroulement de l'investissement se fait de la façon suivante :

A 2 ans

A l'issue de la 2^{ème} année, le **25 octobre 2016** :

- Si l'Euro Stoxx 50[®] est **en baisse** par rapport à son niveau initial, **la formule se poursuivra** pour deux années supplémentaires.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à son niveau initial :
 - le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **11%³** (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,35%³),
 - et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 3 ans

A l'issue de la 3^{ème} année, le **24 octobre 2017** :

- Si l'Euro Stoxx 50[®] est **en baisse** par rapport à son niveau initial, **la formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à son niveau initial :
 - le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **16,5%³** (TRA de 5,22%³),
 - et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 4 ans

A l'échéance de la formule, le **24 octobre 2018** (la formule s'arrête automatiquement dans tous les cas) :

- Si l'Euro Stoxx 50[®] est **en baisse de plus de 40%** par rapport à son niveau initial, le client supportera alors une perte en capital à hauteur de la baisse intégrale de l'indice³.
- En revanche, si l'indice a **baissé de moins de 40%** par rapport à son niveau initial, le client retrouve son capital³.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à son niveau initial :
 - le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **22%³** (TRA de 5,10%³).

¹ Les contrats éligibles sont les suivants : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, LCL Worldwide Life Insurance, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/Avril 98/Nov 98/Mars 99/Oct 99/Avril 00/Août 00/Déc 00/Avril 01/Juillet 01, Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double.

² L'indice Euro Stoxx 50[®] est un indice regroupant les 50 sociétés les plus importantes en capitalisation boursière ; il est calculé dividendes non réinvestis..

³ Hors frais d'entrée (Comptes-titres / PEA) ou frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation au titre de la garantie complémentaire en cas de décès) et fiscalité liés au cadre d'investissement. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit sur la valeur liquidative initiale (pendant la période de commercialisation) et conserver ses parts jusqu'à l'échéance. Dès que la condition de réalisation est remplie, les autres cas ne peuvent plus s'appliquer.

La souscription à **LCL Triple Horizon (Sept 2014)** et à **LCL Triple Horizon AV (Sept 2014)** est ouverte jusqu'au 15 octobre 2014 (18h) mais peut être close avant, dès lors que le montant maximum de collecte défini dans la documentation réglementaire est atteint

Contacts Presse :

Amundi - Sonia Kobiela - Tél. 01 76 33 79 56 / Fax : 01 76 33 20 07 - e-mail : sonia.kobiela@amundi.com
LCL - Olivier Tassain - Tél. 01 42 95 54 77 / Fax : 01 42 95 50 49 - e-mail : olivier.tassain@lcl.fr

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LCL Triple Horizon (Sept 2014)
et LCL Triple Horizon AV (Sept 2014)**

Code Isin	LCL Triple Horizon (Sept 2014) : FR0012059996	LCL Triple Horizon AV (Sept 2014) : FR0012059988
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français	
Classification AMF	Fonds à formule	
Société de gestion	Amundi	
Commercialisateurs	Agences LCL	
Pays de commercialisation	France	
Valeur liquidative de la part à l'origine	100 euros	
Eligibilité	Compte-titres et PEA	Contrats d'assurance vie : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, LCL Worldwide Life Insurance, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/Avril 98/Nov 98/Mars 99/Oct 99/Avril 00/Août 00/Déc 00/Avril 01/Juillet 01, Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double.
Minimum de la première souscription	1 part	Montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie
Durée de placement minimum recommandée	4 ans, ou en cas de stabilité ou de hausse des marchés : 2 ans ou 3 ans	
Indice de référence	Euro Stoxx® (dividendes non réinvestis)	
Devise	Euro	
Valeurs de référence	Valeur Initiale de l'indice : moyenne des cours de clôture de l'indice des 28, 29 et 30 octobre 2014. Valeur à 2 ans de l'indice : moyenne des cours de clôture de l'indice des 4, 5 et 6 octobre 2016. Valeur à 3 ans de l'indice : moyenne des cours de clôture de l'indice des 3, 4 et 5 octobre 2017. Valeur à 4 ans de l'indice : moyenne des cours de clôture de l'indice des 3, 4 et 5 octobre 2018.	
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne	
Frais courants	2,5% TTC maximum l'an. Le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.	
Frais d'entrée	2,5% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 15/10/2014 avant 18h	Les frais sur versements ou d'arbitrages sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée
Frais de sortie	0% à l'échéance 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles 3% aux autres dates.	0% à l'échéance 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles 2% aux autres dates
Frais de tenue de compte	20,88€ l'an et par compte	

La documentation juridique de LCL Triple Horizon (Sept 2014) et de LCL Triple Horizon AV (Sept 2014) est disponible sur simple demande.

A propos de LCL:

LCL, filiale de Crédit Agricole SA, est l'une des plus grandes banques de détail en France.

Présent sur l'ensemble du territoire avec 2 081 implantations, LCL est une banque de proximité qui compte aujourd'hui 20 700 collaborateurs au service de 6 000 000 de clients particuliers, 330 000 clients professionnels et 27 000 clients entreprises et institutionnels.

LCL c'est aussi LCL Banque Privée, e.LCL la banque 100% en ligne et LCL Banque des Entreprises (Banque commerciale et Corporate finance).

LCL s'appuie sur une stratégie de développement, d'innovation et de reconnaissance des attentes de ses clients notamment avec le Contrat de Reconnaissance. « Demandez plus à votre banque » est la signature publicitaire de LCL.

Crédit Lyonnais - S.A. au capital de 1 847 860 375 €- SIREN 954 509741 R.C.S. Lyon Siège social : 18, rue de la République - 69002 Lyon.

Ce Fonds Commun de Placement est géré par AMUNDI, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 040000036. SA au capital de 596 262 615 €. Siège Social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris France – SIREN 437 574 452 RCS Paris.

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL Triple Horizon (Sept 2014) et LCL Triple Horizon AV (Sept 2014) sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL Triple Horizon (Sept 2014) et de LCL Triple Horizon AV (Sept 2014) et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ces OPC, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.